

Les Vernets, banc d'essai du PAV?

Projet immobilier ► Les opposant·es au projet immobilier des Vernets ne désarment pas. En décembre, ces irréductibles ont édité une publication de quelque 130 pages intitulée *Les Vernets, Genève. Pour un quartier de qualité* et largement distribuée dans le microcosme politique. Photos, plans et croquis à l'appui, elles et ils décortiquent le projet prévu sur l'emplacement de l'ancienne caserne et esquissent des alternatives. Leurs critiques portent essentiellement sur un urbanisme jugé «oppressant, des gabarits hors normes, une arborisation et des espaces publics et verts totalement insuffisants», a égrené Jean-Pierre Fioux, membre de l'Association des habitant·es de la Jonction, à l'occasion d'une conférence de presse, le mois dernier.

Sur le papier, le futur quartier a tout pour lui: un terrain

entièrement en mains publiques, permettant de créer de nombreux logements d'utilité publique (LUP), largement arboré et magnifiquement situé au bord de l'Arve. Sur la question de la densité, le conseiller d'Etat Antonio Hodgers a répété à plusieurs reprises qu'il s'agit de ne pas «gâcher» le territoire. D'autant que les Vernets constituent le plus grand potentiel de logements sociaux du canton: «Aux Vernets sont prévus des quatre pièces de qualité avec balcon et baie vitrée qui donneront sur une rue sans voiture ou un îlot avec de la nature, un parc et l'école à côté, pour 1200 francs par mois. Ce seront parmi les meilleurs logements sociaux du canton.»

«Nous sommes favorables à la création de logements, mais pas à n'importe quelles conditions, relève M. Fioux. D'au-

tant qu'ici, dans dix ans, entre les bureaux et les logements à loyer libre, 46% des loyers du parc immobilier seront hors de contrôle.» Avec 30% des droits à bâtir, le grand gagnant sera le groupe d'assurance Swiss Life, ajoute Marc Brunn, membre du Rassemblement pour une politique sociale du logement.

Au-delà du projet lui-même, les opposant·es craignent que les mêmes critères prévalent pour l'ensemble du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV). «Genève risque de rater de façon magistrale l'occasion d'une urbanisation exemplaire, comme ce fut le cas avec la ceinture fazyste», s'inquiète Bernard Zumthor, ancien directeur de l'Office du patrimoine et des sites et membre de Patrimoine suisse. Il dénonce l'«absence de planification et de perspective patrimoniale dans la réflexion

officielle», une «doxa autoritaire et prescriptive» et un «juridisme étroit, où les règles minimales deviennent maximales».

«La logique qui prévaut sert des intérêts financiers, voire spéculatifs, au lieu de servir des intérêts sociaux et collectifs», poursuit M. Zumthor. Et de citer les 22 500 m² de bureaux prévus «alors qu'on peine à louer ceux qui existent».

Cette publication intervient tard. Trop tard? Les travaux de démolition ont déjà eu lieu. Un recours, sur des points de détail et non sur l'ensemble du PLQ, est encore pendant auprès de la Cour de justice. Mais la première manche a été perdue, le Tribunal administratif n'ayant pas reconnu aux recourant·es la qualité pour agir. «Quand un projet est mauvais, on peut le changer», veut croire Jean-Pierre Fioux. **CHRISTIANE PASTEUR**